



# CONCOURS D' EQUIDES

**10 SEPTEMBRE 2023**

## Règlement et présentation du concours

### **Inscriptions**

Pour toute inscription, les papiers de chaque équidé devront être présentés aux organisateurs. L'équidé doit obligatoirement être à jour des vaccins et assuré au minimum par une responsabilité civile.

Il devra être en bon état général, indemne de grosses blessures.

Le Comice Agricole de Lavour se garde le droit de refuser toute inscription manquant aux règles ci-dessus mentionnées.

Tout équidé susceptible de mordre ou botter devra être signalé afin d'éviter un accident potentiel.

### **Catégories**

Les équidés seront jugés dans une des catégories suivantes :

- Anes, mulets, bardots
- Petits poneys (jusqu'à 1,09 m)
- Grands poneys (jusqu'à 1,48 m)
- Chevaux miniatures
- Chevaux de trait
- Chevaux de selle
- Juments suitées
- Poulains, pouliches

Tout équidé considéré dangereux pour le public ou les membres du jury sera disqualifié immédiatement

### **Inscriptions et enregistrements**

A votre arrivée, nous vous accueillerons et vous conduirons à l'emplacement qui vous est réservé, où vous pourrez stationner aisément avec camions, vans...

#### **A partir de 7h30 :**

Après votre installation, un membre de l'équipe vous accompagnera pour finaliser votre enregistrement, vous communiquer votre numéro inscription et vous présenter les jurys.

## **Les jurys**

- *Un jury composé de 3 à 5 juges pour évaluer l'épreuve "Modèle & Allures"*

L'objectif est de juger les qualités physiques et locomotrices de chaque équidé.

Celui-ci devra être présenté devant le jury, en main avec un licol ou un filet de présentation et le numéro à droite. Il vous sera demandé de le présenter de profil dans le rectangle de présentation réservé à cet effet afin de pouvoir juger ses aplombs.

Il devra rester en place un minimum de 7 secondes sans sortir de l'emplacement. Il vous sera ensuite demandé de le faire marcher puis trotter en ligne droite pour pouvoir juger la rectitude en marche.

- *Un jury composé de minimum 2 juges pour apprécier l'apparence du couple cheval-proprétaire, dans le cadre du Prix Pays de Cocagne.*

Le Pays de Cocagne et le pastel étant les thèmes de notre concours 2023, nous demandons que chaque personne présentant un équidé et/ou l'équidé lui-même soient porteurs d'une "touche de bleu" selon votre imagination.

Les enfants peuvent se déguiser et associer leur équidé à ce déguisement. Un prix sera attribué au plus beau déguisement.

## **Délibération des jurys**

Pendant la délibération des jurys nous vous proposons de présenter, en 5 minutes maximum, une spécificité de votre équidé que vous nous aurez indiquée lors de votre enregistrement à votre arrivée.

A la fin de la délibération aura lieu la remise des prix

## **Clôture du concours**

**A 12h15** Nous nous retrouverons autour d'un apéritif offert par la Mairie de Lavaur.

## **Propreté des emplacements**

Chaque propriétaire, lors de son départ, devra veiller à laisser l'emplacement propre.

Le crottin et foin devront être déposés dans le véhicule prévu à cet effet .

Un balai et une pelle seront mis à votre disposition.